



Groupe scolaire  
Maurice GENEST  
25 rue Victor Basch  
63200 RIOM  
Tel : 04/73/38/04/11

@ : [ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr)  
<https://sitescooles63.ac-clermont.fr/0631930f>

## Compte rendu du premier conseil d'école du lundi 18 octobre 2021

### Présents :

Représentants de parents : Mme CAUTIER, Mme CALVEZ, M. RAVENEAU, Mme VLUGGENS, Mme FLEURY, M. BENVENISTE, Mme COUDIGNAT, Mme WOJAK, Mme HEBERT

Mairie : Mr VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires et Mme ECHAUBARD

Enseignants : Mmes NALLET, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, BARNOLA, CORBELIN, ROSSIGNOL, SALANON, MIRET, CENCERRADO, INACIO, POUMEROL, BEAU, VAN SEVEREN, PRIOLET, DAMON, VIALLE et M DEBARD

ATSEM : Mme EDMONT

Excusées : Mme SANCIER, IEN Riom Limagne, Mmes FRIGOLA-MONDRIA, RAMALHO, TRONCHET, ERNESTO, HOURLIER, ROCHE, THAMMA parents d'élèves et Mme Jacob (ancienne DDEN – pas de remplaçant pour l'instant)

### **1. Elections des représentants de parents d'élèves**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021 :

Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 474 ; Nombre de votants : 215

Taux de participation de 45,36% ; Nombre de bulletins nuls : 42

Pour les prochaines élections, nous reconduisons le **vote exclusivement par correspondance**.

### **2. Bilan des effectifs :**

Nous sommes actuellement à 341 élèves, des départs sont prévus, les effectifs vont donc évoluer.

**341 élèves** : 45 PS, 41 MS, 35 GS, 44 CP ; 50 CE1 ; 46 CE2 ; 40 CM1 et 40 CM2 répartis en :

- Maternelle : 2 PS/MS à 25 (16+9) et 24 (14+10) élèves, 1 PS/GS à 24 élèves (15+9), 2 MS/GS à 24 élèves (11+13)
- Elémentaire : 2 CP à 21 et 23 élèves ; 4 CE1/CE2 à 21-22 élèves (12+10) (13+9) (13+8) (12+9), 1 CE2/CM1 à 20 (10+10) élèves, 1 CM1 à 23 élèves, 1 CM1/CM2 à 24 élèves (7+17) et 1 CM2 à 23 élèves

Nous constatons une baisse régulière des effectifs. Cette tendance se retrouve dans d'autres écoles de Riom. La future carte scolaire sera étudiée en mars.

### **3. Equipe pédagogique**

En septembre, Mme REGENT a remplacé en classe de CE2/CM1 avant l'arrivée de Mme DAMON. Suite au départ à la retraite de Mme CHAPTARD comme ATSEM, Mme EDMONT est arrivée à l'école Maurice Genest.

Mme RAMDANI Mouna a été nommée sur l'école pour son service civique. Ses missions sont de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école (participer à l'accueil, accompagner l'activité d'un petit groupe, gérer la BCD...). Son aide sera également requise pour accompagner les sorties scolaires.

L'équipe pédagogique et les parents remercient Mme MUNIER Kim, service civique durant l'année 2020-2021.

### **4. Organisation mise en place au sein de l'école dans le contexte sanitaire actuel**

Le protocole sanitaire possède **4 niveaux de protection** selon le niveau de circulation du virus. La rentrée s'est fait au **niveau 2 (orange)** du protocole, plusieurs groupes ont été créés. Depuis le 11 octobre, nous sommes passés au **niveau 1 (vert)**. Chaque semaine, cette organisation est revue.

Le niveau vert signifie la fin des masques pour les élèves, la fin des zones en extérieur... A l'intérieur, il est fortement recommandé de ne pas mélanger les groupes d'élèves.

Malgré tout, nous demandons aux élèves d'avoir un masque dans leur cartable pour se rendre dans des établissements extérieurs (musées, cinéma...). En effet, selon le protocole du lieu où nous nous rendons, le port du masque peut être demandé.

### **5. Point avec la Mairie sur :**

- Sieste :

La salle de sieste ne pouvant accueillir que 40 enfants au maximum, il a été décidé cette année de délocaliser une partie de la sieste en BCD maternelle.

- Travaux :

Les parquets ont été huilés cet été.

Des travaux ont pris du retard suite à la délocalisation de Pierre Brossolette en début d'année scolaire. La Mairie fait un suivi des fenêtres à réparer selon les fuites observées. Les fuites repérées proviennent des chéneaux. Pour les autres petits travaux, un suivi est aussi réalisé.

Le self collaboratif est budgété. Les travaux se feront pendant les vacances d'été 2022.

- La sécurisation de la rue :

Les travaux pour sécuriser les rues autour de l'école devaient être réalisés pendant les vacances de Toussaint. Le projet a été validé par la Mairie avec un peu de retard. Le marché a été lancé et un appel d'offres est en cours.

Une demande de présence de la police municipale a été faite en plus des agents ASVP.

- Les rythmes scolaires :

Monsieur le Maire a relancé un questionnaire concernant les rythmes scolaires à destination des familles en juin 2021.

- 974 familles ont été sollicitées.
- 67% de taux de réponses.
- Environ ¼ de réponses par école : répartition équitable.
- Résultats :
  - 74% des familles ont répondu que le fonctionnement actuel était satisfaisant.
  - 52% des familles souhaitent rester à 4,5jours
  - Les réponses font apparaître que le passage à 4 jours générera une augmentation de la fréquentation de l'ALSH du mercredi.
  - Pour les questions diverses, il a été difficile de les analyser. Le problème de la fatigue est remonté. 12% des familles ont indiqué que les 5 matinées étaient bénéfiques aux apprentissages. 9% étaient préoccupées par le rythme de leur enfant.

Suite à la présentation des résultats, Monsieur le Maire a annoncé la poursuite de la scolarité à 4,5 jours pour les écoles de Riom.

- Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) :

Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, les TAP ne sont pas reprogrammés car le brassage total (CP au CM2) des élèves n'est pas possible. Un point sera fait après les vacances de Toussaint pour voir si un mode d'organisation peut être mis en place.

Il est rappelé qu'il est possible de rencontrer Chantal, responsable du péri-scolaire, en prenant rendez-vous avec elle.

## 6. Calendrier scolaire et fréquentation scolaire :

- Vacances de la Toussaint : du vendredi 22 octobre après la classe au lundi 8 novembre 2021 au matin
- Vacances de Noël : du vendredi 17 décembre après la classe au lundi 3 janvier 2022 au matin
- Vacances d'hiver : du vendredi 11 février 2022 après la classe au lundi 28 février 2022 au matin
- Vacances de printemps : du vendredi 15 avril 2022 après la classe au lundi 2 mai 2022 au matin
- Pont de l'ascension : du mercredi 25 mai 2022 après la classe au lundi 30 mai 2022 au matin
- Vacances d'été : le **jeudi 7 juillet 2022** après la classe

Il est rappelé que **l'assiduité constitue une obligation légale** pour tout élève inscrit dans une école.

Nous remarquons une hausse des absences des mercredis matins. Les parents justifient cette absence par la fatigue de l'élève ou par la prise de rendez-vous médicaux.

La directrice rappelle que lorsque quatre demi-journées d'absences (consécutives ou non) ont été constatées dans une période d'un mois, elle transmet sans délai le dossier de l'élève au Directeur Académique des services de l'Education Nationale.

## 7. Règlement intérieur :

Le règlement scolaire a été lu et adopté par le conseil d'école.

Les modifications concernent :

- Les heures d'entrée et de sorties pour permettre aux élèves ayant des rendez-vous orthophoniques de rentrer et sortir de l'école.
- la mise en place du nouveau protocole sanitaire.

Les parents doivent toujours porter le masque en maternelle quand ils viennent déposer/chercher leur enfant. Mme Echaubard précise également que le masque est obligatoire devant les écoles par arrêté municipal.

## 8. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Comme indiqué lors des réunions de rentrée, les mesures de sécurité ont été renforcées dans les établissements scolaires. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs (incendie, tempête, séisme, transport de matières dangereuses...) ou à des situations d'urgence particulière.

Durant l'année scolaire, l'école organisera au moins 3 exercices :

- L'exercice « évacuation incendie » : réalisé 2 fois (sur le temps du midi et sur le temps scolaire).

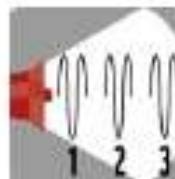
- Un exercice « attentat-intrusion » départemental avant les vacances de Noël. Les parents seront informés en amont.
- Un exercice « confinement tempête » au deuxième trimestre.

Une mallette de matériel de secours (contenant brassards, radio, ruban adhésif, trousse de secours, sucre, bouteilles d'eau...) se trouve dans chaque classe. Il faudrait que chaque lieu où l'on pourrait être contraint de se confiner soit muni d'une mallette.

### INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

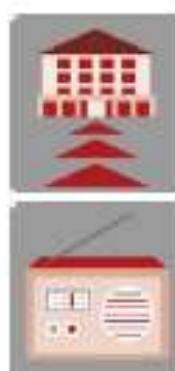
#### En cas d'alerte

**Signal émis par des sirènes :**  
 3 cycles d'alerte (son montant et descendant)  
 Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,  
 Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.  
 Respectez les consignes des autorités.



FRÉQUENCE France Bleu :	102.5
FRÉQUENCE France Info :	105.5
FRÉQUENCE France Inter :	90.4 ou 90.8 Mhz
FRÉQUENCE France Bleu Pays D'Auvergne	(à compléter)
FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :	105.5 France Info
	(à compléter) Mhz

N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.



Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).



**9. Bilan financier :**

**Début année 2020-2021 : 10672,32€**

	Entrées	Sorties
Cotisations parents (adhésion OCCE, cinéma, sorties scolaires...)	1358€	
Sorties scolaires de fin d'année		6551,20€
Subvention Mairie	1300,05€	
Subvention APE	800€	
Noël		336,19€
Photos scolaires	2380€	1282,65€
Tombola	4296€	229,90€
Adhésion OCCE et assurance école		839,40€
Activités pédagogiques : cinéma, spectacle, ...		834€
Achat pédagogique classes/école		1028,40€
<b>Total :</b>	<b>10 134,05€</b>	<b>11 201,74€</b>

**Début année 2021-2022 : 9604,63€**

**10. Les projets, activités et sorties à venir :**

L'école remercie les parents accompagnateurs à la piscine et aux sorties organisées par les enseignants.

- Ecole et cinéma : projet reconduit cette année
- Chaque classe ira voir un spectacle de la ville de Riom.
- Loubeyrat : En début d'année scolaire, nous n'avons pas pu bénéficier de ce lieu car le mobilier des satellites avait été réquisitionné pour les élèves de Pierre Brossolette. Le matériel a été restitué et les classes pourront à nouveau bénéficier de ce lieu dès la rentrée de novembre.
- Un goûter de Noël sera offert aux élèves.
- Un marché de Noël va être organisé le samedi 11 décembre par les enseignants.
- Plusieurs projets sont en cours avec les classes de l'école. (projet Gaïa avec le musée Mandet, projet danse, projet avec le patrimoine...)
- Des représentations scolaires seront proposées en fin d'année au Rexy ou à Dumoulin.
- Remise en place du conseil d'élèves : c'est un moment durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, (aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc...) Il regroupe les délégués des classes de la GS au CM2. Le projet « journal de l'école » va être relancé et le « comité rédactionnel » sera composé des délégués. Sur le troisième conseil d'école, les élèves délégués des CM seront présents pour expliciter le travail de l'année réalisé.

**Associations de Parents d'Elèves :**

- Remerciements aux enseignants pour la distribution des documents.
- Difficulté pour renouveler le bureau et pour recruter de nouveaux parents, difficulté de se rencontrer entre parents compte tenu des contraintes sanitaires des derniers mois et compte tenu des contraintes des familles monoparentales.
- Projets : vente des sapins, chocolats pour Pâques... et organisation de moments conviviaux gratuits (goûter de fin d'année, etc...) pour rencontrer les familles.

Le prochain conseil d'école aura lieu **le jeudi 3 mars à 18h**.

La secrétaire de séance :  
Mme PRIOLET

La directrice :  
V. BAUFOND